LES LANGUES

LA SITUATION LINGUISTIQUE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

Les langues ou dialectes parlés en Polynésie française sont polynésiens, européens ou chinois, il est aisé de s'en rendre compte. En revanche, il est souvent moins facile de leur assigner une localisation géographique précise. En effet, la société contemporaine est pluri-ethnique, et le multilinguisme y est répandu. Pour circonscrire un des groupes d'utilisateurs potentiels des langues polynésiennes, on emploiera par commodité le terme "Demi-polynésien", désignant les personnes qui se déclarent en partie polynésiennes et en partie d'une autre ethnie: européenne, chinoise... Il ne s'agit donc pas exactement des "Demis" au sens habituel du terme.

LES LANGUES ET DIALECTES POLYNÉSIENS

Il est difficile d'avoir une estimation autre qu'approximative du nombre des locuteurs des divers langues et dialectes. Les nombres avancés ont été calculés à partir des chiffres des recensements INSEE de 1962 et surtout de 1983. Les estimations concernant le tahitien et le français proviennent des déclarations des recensés, auxquels il a été demandé s'ils savaient parler, lire ou écrire ces deux langues. Les résultats permettent des comparaisons qui renseignent sur les variations d'un archipel à l'autre et les changements qui se produisent entre les recensements, et sans doute donnent-ils aussi quelques indications sur la situation linguistique dont les populations recensées souhaiteraient se rapprocher.

Tableau 1: Locuteurs des langues parlées en Polynésie française, en 1983

Langue	Nombre de locuteurs
Langue française	140 000
Langue tahitienne	115 000
Langue marquisienne	8 000
Dialectes des Tuamotu*	7 900
Dialectes chinois**	6 000
Langue de Rurutu	2 400
Langue de Ra'ivavae	1 500
Langue de Rimatara	1 100
Langue mangarévienne	900
Langue de Rapa	600
Langue anglaise	?

* Les dialectes des Tuamotu sont des formes d'une même langue qui ne sont pas suffisamment distinctes pour être considérées comme des langues différentes (compréhension mutuelle).

Le Mihiroa (région regroupant les communes de Rangiroa, de Arutua et l'atoll de Niau) est compté comme étant de langue tahitienne.

** La dénomination "dialectes chinois" est traditionnelle et se réfère à la place de ces langues dans la société chinoise.

LA LANGUE TAHITIENNE

La langue tahitienne se distingue des autres langues polynésiennes de la Polynésie française par un nombre de locuteurs nettement plus élevé, par une extension géographique plus grande et, enfin, par l'accumulation de divers rôles qui lui donnent un statut différent. C'est d'abord une langue locale dans les îles de la Société, son aire d'origine, ainsi que dans la partie des Tuamotu appelée Mihiroa, autour de l'atoll de Rangiroa, et à Tubuai, aux îles Australes. Ces régions ont été en contact avec Tahiti de manière suivie pendant une assez longue période. La langue qui y est parlée ne présente que des variations mineures qui, à l'occasion, peuvent cependant permettre de distinguer l'origine des locuteurs.

Le tahitien est aussi une langue véhiculaire pour l'ensemble de la Polynésie française. Il offre aux Polynésiens originaires d'archipels différents, un moyen de communiquer entre eux. Dans la plupart des archipels, plus de 80 % des personnes interrogées déclarent parler le tahitien. Les îles Marquises constituent la seule exception notable avec seulement 35 %. Aux îles du Vent, le pourcentage de 67 % seulement s'explique par la plus grande proportion d'Européens qui y résident. Suivant les résultats d'une enquête linguistique, la compréhension du tahitien aux îles Gambier serait en fait voisine de celle qui est observée aux îles Marquises (SCHOOLING - 1981).

Tableau 2: Connaissance du tahitien par île ou archipel

Archipel ou île	Nombre de personnes déclarant parler le tahitien (1983)	
AUSTRALES (dont Tubuai)	5 624 (1 503)	90 % (86 %)
ÎLES SOUS-LE-VENT	16 735	88 %
GAMBIER	491	84 %
TUAMOTU (dont Mihiroa*)	8 400 (2 065)	75 % (88 %)
ÎLES DU VENT	82 130	67 %
MARQUISES	2 284	35 %
POLYNÉSIE FRANÇAISE	115 664	69 %

* communes de Rangiroa et Arutua (l'île de Niau, 147 habitants, n'est pas comptée)

La connaissance de la langue tahitienne varie considérablement selon les ethnies. Très peu nombreuses parmi les Européens, les personnes déclarant parler le tahitien sont largement majoritaires dans les autres groupes ethniques.

Tableau 3: Connaissance du tahitien suivant les ethnies

Pourcentage de personnes déclarant parler le tahitien (1983)			
Polynésiens	Demi-polynésiens	Chinois	Européens
80 %	73 %	67 %	6 %

La langue tahitienne est couramment écrite depuis le premier quart du XIXe siècle. Les premières expérimentations d'un système pratique d'écriture ont été tentées par les missionnaires anglais qui ont utilisé le tahitien comme langue d'enseignement. Depuis ces dernières années, la langue a été progressivement réintroduite dans les programmes scolaires, les premières expériences ayant eu lieu en 1976. La connaissance du tahitien (surtout écrit) est cependant moins bonne chez les jeunes que chez les adultes. D'autre part, la comparaison avec les chiffres de 1962 est défavorable, même en tenant compte de l'augmentation du pourcentage des Européens dans la population, qui passe de 3,2 % à 11,6 % entre 1962 et 1983.

Tableau 4: Connaissance du tahitien dans l'ensemble de la population

Année	Pourcentage de personnes déclarant lire et écrire le tahitien (1983)			
	Groupe d'âge			
	15 à 19 ans	20 à 59 ans	60 ans et plus	15 à 60 ans et plus
1962	82 %	82 %	72 %	80 %
1983	56 %	65 %	71 %	64 %

La diffusion de la langue tahitienne bénéficie de moyens puissants tels que la télévision, la radio, le système éducatif à ses différents niveaux. Les migrations temporaires vers Tahiti, les relations familiales ou commerciales y contribuent également. En fait, par le moyen de certains de ces canaux, l'influence de la langue tahitienne dépasse les limites du territoire de la Polynésie française et s'étend jusqu'à Rarotonga et l'île de Pâques. **La langue tahitienne a été promue langue officielle par décision du gouvernement local le 28 novembre 1980, conjointement avec la langue française.** À ce titre elle est utilisée pour la rédaction de documents officiels, dans les débats à l'Assemblée Territoriale, dans les services publics... Ce rôle nouveau a rendu d'autant plus nécessaire son adaptation au monde moderne, et en particulier la création de divers vocabulaires techniques. Cette tâche fait partie des missions qu'assume l'Académie Tahitienne - Fare Vana'a. Cet organisme officiel, composé de 20 membres, s'est réuni pour la première fois en 1974. Ses statuts, soumis à l'approbation de l'Assemblée Territoriale, lui donnent autorité pour "normaliser le vocabulaire, la grammaire et l'orthographe". Cette standardisation de la langue est une étape nécessaire pour rendre sa diffusion efficace, en particulier par le moyen du système éducatif.

LA LANGUE MARQUISIENNE

Environ 2 000 locuteurs ne résident pas dans l'archipel des Marquises et sont, pour la plupart, à Tahiti. Deux groupes dialectaux se partagent l'archipel des Marquises: le groupe nord-ouest et le groupe sud-est, le parler de l'île de Ua Huka possédant certains traits en commun avec chacun des groupes. La langue marquisienne a été utilisée par les missionnaires catholiques pour l'instruction religieuse, ce qui a donné naissance à une littérature religieuse écrite. Cette langue a été récemment introduite dans l'enseignement local. On peut noter, aux îles Marquises, une forte diminution en proportion du nombre des personnes déclarant lire et écrire le tahitien: 67 % de la population de plus de 15 ans en 1962 contre 41 % en 1983.

LES DIALECTES DES TUAMOTU

Environ 900 locuteurs ont quitté leur archipel. Traditionnellement (selon Stimson), quatre aires dialectales étendues sont distinguées dans l'archipel des Tuamotu (Planche 67): le Mihiroa (au nord-ouest, communes de Rangiroa et Arutua et île de Niau) où l'influence du tahitien est ancienne, le Vahitu (au nord-ouest, autour de Takaroa), le Tapuhoe (au centre de l'archipel), le Marangai (au sud-est). Les autres dialectes sont de plus faible extension géographique: le dialecte du Parata (à Anaa), le dialecte de Fangatau (à Fangatau) et enfin les deux dialectes de Napuka et de Reao, que certaines de leurs caractéristiques semblent mettre à part. La comparaison avec des dictionnaires anciens indique que le lexique propre à chaque dialecte a tendance à disparaître pour être remplacé par des termes communs aux différents dialectes ou par des emprunts au tahitien.

LES LANGUES DES AUSTRALES

Les langues locales anciennes des Australes (langues de Rurutu, de Ra'ivavae, de Rimarata) sont, semble-t-il, en voie de remplacement par la langue tahitienne. Certaines caractéristiques phonologiques et lexicales des langues originales subsistent.

LE MANGARÉVIEN

Les Polynésiens et Demi-polynésiens résidant dans la commune des Gambier (essentiellement à Mangareva) sont au nombre de 557, alors que 907 sont nés dans cette commune. Il existe une littérature religieuse écrite en mangarévien par les missionnaires catholiques du début de ce siècle.

LES LANGUES EUROPÉENNES

LE FRANÇAIS

Tableau 5: Connaissance du français suivant les îles ou archipels

Archipel ou île	Nombre de personnes déclarant parler le français (1983)	
ÎLES DU VENT	106 257	86 %
ÎLES SOUS-LE-VENT	15 191	80 %
MARQUISES	5 122	78 %
GAMBIER	430	74 %
TUAMOTU	8 257	74 %
AUSTRALES (dont Tubuai)	4 304 (1 385)	69 % (80 %)
POLYNÉSIE FRANÇAISE	**139 561**	**84 %**

Le taux plus élevé des îles du Vent est expliqué par le fait que la plupart des Européens y résident. Les taux par ethnie, à l'exclusion des Européens, sont mentionnés au Tableau 6.

Tableau 6: Connaissance du français suivant les ethnies

	Pourcentage de personnes déclarant parler ou écrire le français (1983)		
	Polynésiens	Demi-polynésiens	Chinois
Parler	81 %	87 %	86 %
Écrire	67 %	75 %	76 %

La proportion des personnes déclarant parler le français varie avec l'âge. Elle est nettement plus élevée chez les jeunes. La comparaison avec les résultats du recensement de 1962 indique un progrès certain de la connaissance du français, même en tenant compte de la progression de 3,2 à 11,6 du pourcentage des Européens pendant cette période. Le progrès en matière de connaissance du français concerne, tout autant que les jeunes, les générations qui ont quitté l'école depuis longtemps. On s'en aperçoit en suivant l'évolution dans le temps des déclarations de ces mêmes personnes: 57 % des 15 à 19 ans déclaraient lire et écrire le français en 1962 contre 85 % des 35 à 39 ans en 1983 (en se limitant aux Polynésiens, Demi-polynésiens et Chinois: 52 % en 1962 contre 80 % en 1983).

Tableau 7: Connaissance du français: comparaison entre les années 1962 et 1983

Année	Pourcentage de personnes déclarant lire et écrire le français			
	Groupe d'âge			
	15 à 19 ans	20 à 59 ans	60 ans et plus	15 à 60 ans et plus
1962	57 %	39 %	23 %	40 %
1983	96 %	83 %	38 %	82 %

Le français pratiqué en Polynésie française se distingue en effet du français standard par des particularités d'ordre phonologique, syntaxique et lexical, dont on ne peut citer ici que quelques exemples. La prononciation est influencée par le tahitien. On peut mentionner: la présence d'occlusives glottales intrusives entre les voyelles successives; le /r/ apico-dental roulé, présent dans l'ensemble des archipels, sauf à Rimatara et Ra'ivavae où il est dorso-uvulaire; les différences de timbres affectant les voyelles nasales et les voyelles des syllabes fermées; des quantités vocaliques modifiées. Le lexique comporte, entre autres particularités, des termes empruntés au vocabulaire de la marine ou à des parlers français régionaux: "amarrer (attacher) le chien". On constate une grande variabilité du français parlé en fonction de l'appartenance sociale. Le français standard enseigné à l'école est la seule norme socialement reconnue pour la langue écrite ou, en dehors du registre familier, pour la langue parlée.

LES LANGUES - I

FAMILLES DES LANGUES AUSTRONÉSIENNES

Langues non océaniques — Langues océaniques

PHILIPPINES
INDONÉSIE
MADAGASCAR
AUSTRALIE
0 1500 km

MICRONÉSIE
Yap
CAROLINES
Truk
Ponape
Kusaie
Marshall
Nukuoro
Kapingamarangi
KIRIBATI
NAURU

MÉLANÉSIE
Amirauté
N^lles Irlande
PAPOUASIE NOUVELLE - GUINÉE
N^lles Bretagne
Nukuria
Takuu
Mukumanu
Luangiua
Choiseul
Bougainville
SALOMON
Sikaiana
N^lles Géorgie
Santa Isabel
Malaita
Guadalcanal
San Cristobal
Pileni
Rennell
Tikopia
NORD
VANUATU
CENTRE
Mae
Efaté
Mele fila
Uvéa
Aniwa
Futuna
LOYAUTÉ
NOUVELLE - CALÉDONIE
FIDJI
Fidjien
FUTUNA
Futunien

POLYNÉSIE
HAWAÏ
Hawaïen
TUVALU (Ellice)
Ellicien
TOKELAU
WALLIS
Wallisien
PUKA PUKA
PENRHYN
SAMOA
Samoan
TONGA
Tongien
NIUE
COOK
Maori des Iles Cook
POLYNÉSIE FRANÇAISE
MARQUISES
Marquisien
TUAMOTU
Tahiti
SOCIÉTÉ
Néotahitien
GAMBIER
Mangarévien
RAPA
ÎLE DE PÂQUES
Pascuan
NOUVELLE - ZÉLANDE
Maori de Nouvelle-Zélande
CHATHAM
Moriori

Tropique du Cancer
Équateur
Tropique du Capricorne
15° 0° 15° 30° 45°
90° 105° 120° 135° 150° Est 165° 180° 165° 150° Ouest 135° 120°

LES LANGUES POLYNÉSIENNES DANS LES LANGUES ET GROUPES LINGUISTIQUES OCÉANIENS

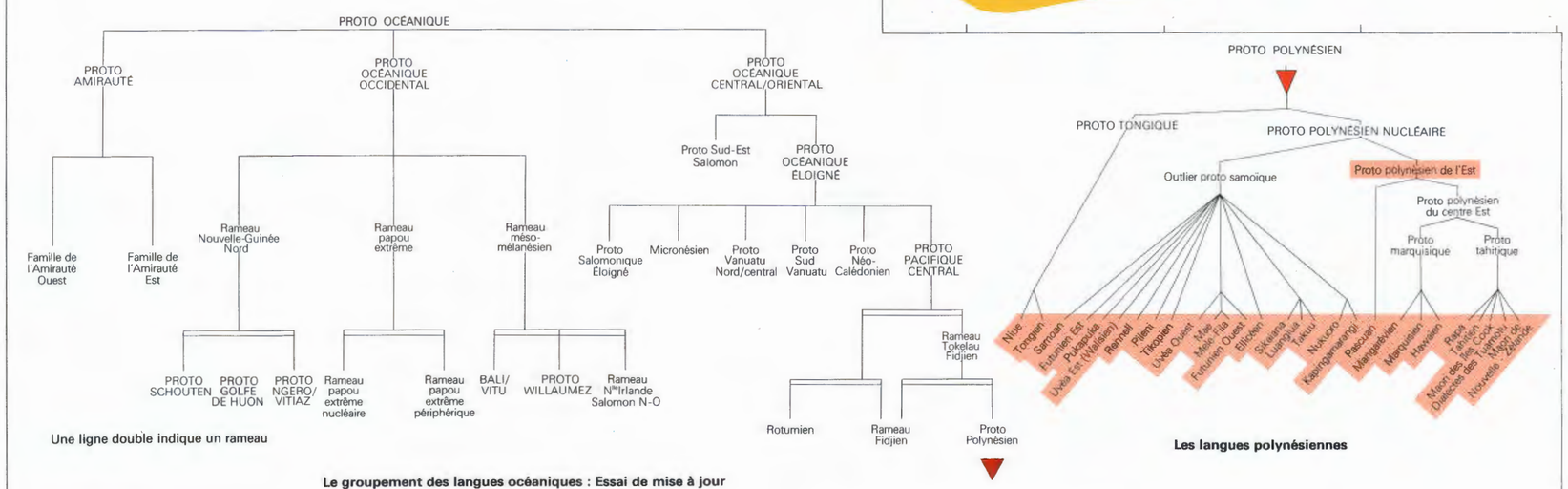

Une ligne double indique un rameau

Le groupement des langues océaniques : Essai de mise à jour

Les langues polynésiennes

AIRES CULTURELLES	LANGUES	
	océaniques occidentales	océaniques orientales
MÉLANÉSIE	(pointillé)	(bleu)
MICRONÉSIE		(vert)
POLYNÉSIE		(rouge)

Pascuan : nom de langue

© ORSTOM 1993
Planche établie par Y. LEMAÎTRE – ORSTOM et D. TRYON – Australian National University

DONNÉES COMPARATIVES RÉGIONALES

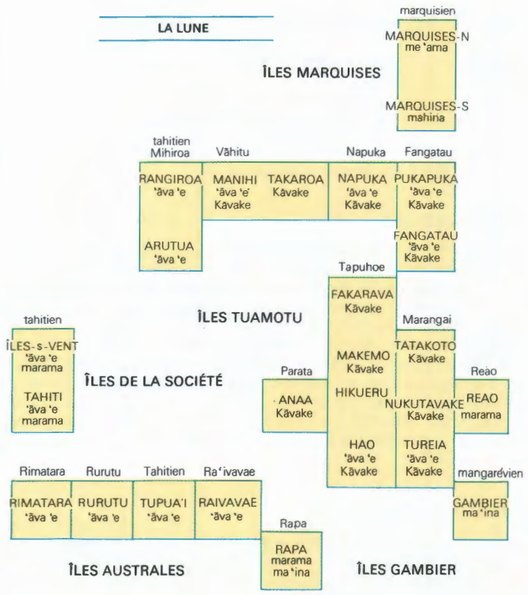

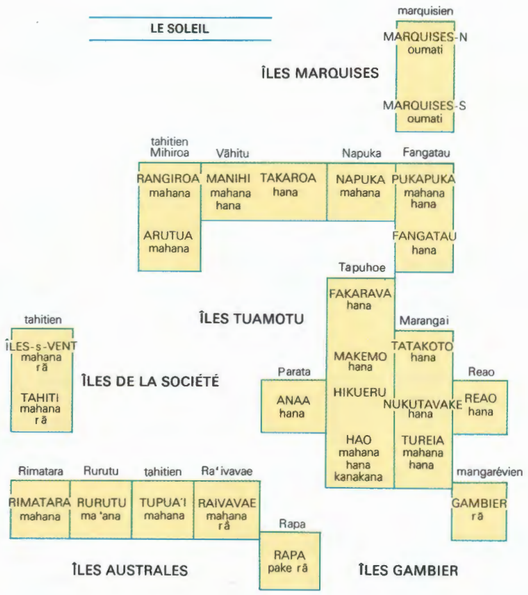

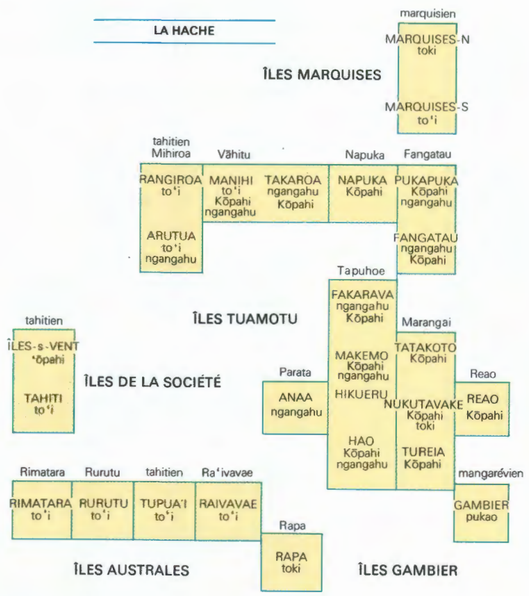

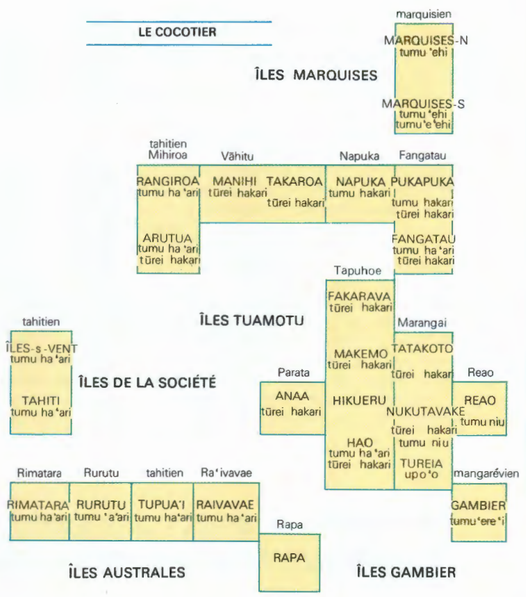

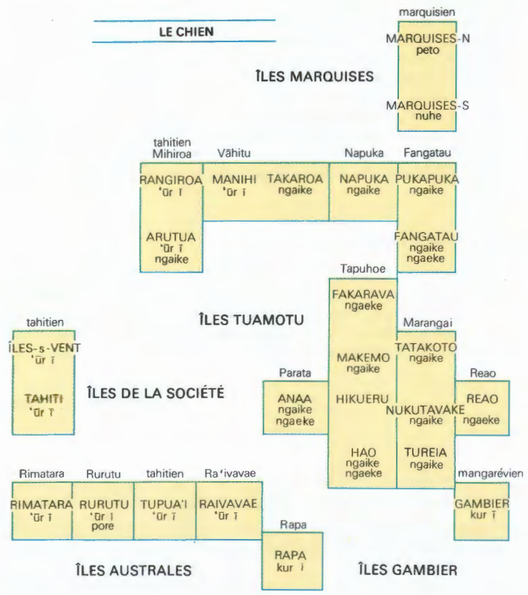

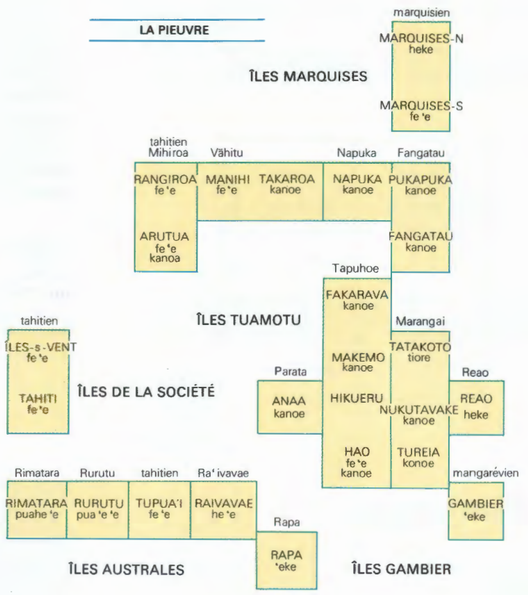

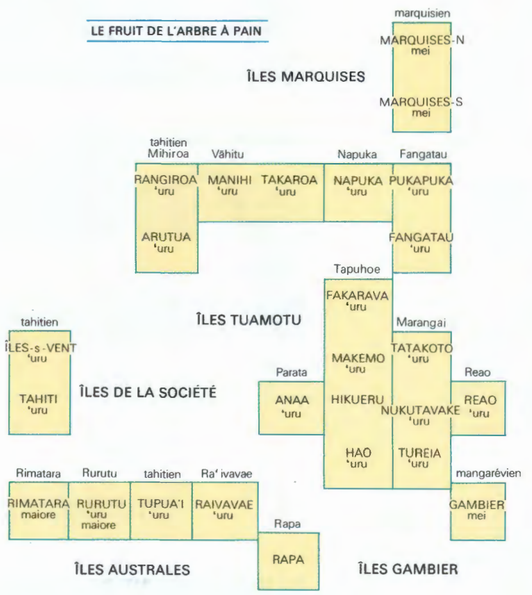

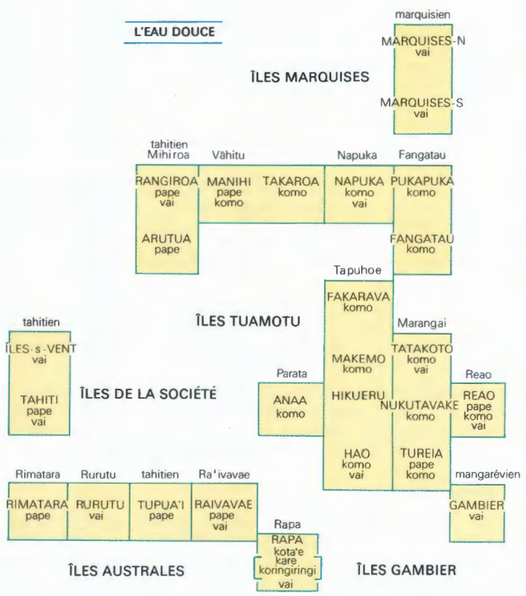

marquisien — nom de la langue ou dialecte

TAKAROA	nom de commune ou îles
mahana	terme supposé récent
hana	terme supposé ancien
Kanakana	terme supposé plus ancien

Les mots sont écrits en colonne en commençant en haut par ceux qui sont d'introduction récente

La géographie linguistique de la Polynésie Française illustrée par quelques exemples

La diversité linguistique et la présence de formes anciennes et récentes dans les parlers des archipels apparaît à travers quelques exemples de termes concrets.

Les noms locaux correspondant à ces concepts ont été obtenus par enquête auprès des communes

Texte tahitien ancien

'A he 'e mai te tua,'e ia pāpāma'ehe nō te tai, 'a tau te pō. E pō fānaura'a atua, 'o te pō Mua-Ta'aroa ; 'o 'Oro-taua te atua i fānau mai i te reira pō ; 'Oro atua o te Reva e te Fenua nei ; 'Oro haia ; 'Oro atua o te Arioi.

Récité en 1840 par TAMERA, grand prêtre de Tahiti et PATI'I, grand prêtre de Moorea. (D'après l'ouvrage, Tahiti aux temps anciens)

La mer déferla, les marées se succédèrent pendant des nuits et des nuits. Et ce fut une nuit de naissance des dieux, c'était la nuit Mua-Ta'aroa (Tranché-le-premier) ; ce fut 'Oro-taua (Guerrier-au-combat) qui naquit cette nuit-là ; 'Oro dieu de l'Air et de la Terre ; 'Oro le tueur d'hommes ; 'Oro dieu des Arioi.

Texte tahitien moderne

Teie mau rahira'a pahī reva tā te feiā 'ara-vihi i ha'amao'a nā te reva teitei, 'ua tu'uhia atu ni 'a iho i te tahi mau fāito huru rau, e te mau nene'i hoho'a. 'O te hō'ē o taua faura 'o ra tei piri atu i piha'i iho i te paraneta ra Mercure.

Journal Les Nouvelles 23.1.75

Ces nombreux vaisseaux spatiaux que les techniciens ont lancés à travers l'espace sont chargés de divers appareils de mesure et d'enregistreurs photographiques. C'est l'un de ces engins qui s'est rapproché de la planète Mercure.

© ORSTOM 1993
Planche établie par Y. LEMAÎTRE – ORSTOM et D. TRYON – Australian National University

Enfin, **le français est une des deux langues officielles de la Polynésie française.** La décision de 1980, faisant du tahitien une langue officielle, précise que "dans les actes juridiques, la langue française fait foi".

L'ANGLAIS

Les pays de langue anglaise ont exercé une forte influence à Tahiti par l'intermédiaire de leurs missionnaires, de leurs colons ou par l'établissement de relations commerciales remontant au XIXe siècle. L'anglais est encore aujourd'hui une langue parlée quotidiennement dans quelques familles tahitiennes.

LE CHINOIS

Les données du recensement INSEE de 1962 font apparaître que 3 439 personnes de 15 ans et plus déclaraient savoir lire et écrire le chinois, ceci dans une population de 5 311 Chinois et Demi-chinois. En 1983, le groupe ethnique chinois comptait 6 804 personnes et les Demi-chinois étaient au nombre de 6 667. Les Chinois qui ont émigré en Polynésie française sont originaires de la province de Kwantung, de villages situés autour de Hong-Kong et de Canton. Plus de 80 % parlent le **hakka** (d'après MOENCH - 1962), une langue du nord de la Chine qui est étroitement apparentée au **mandarin**. Le reste de la population chinoise est d'origine cantonnaise. Cette minorité se nomme elle-même Punti, terme qui signifie "indigène". Elle est divisée en locuteurs de dialectes cantonnais assez différents qui parlent aussi le **hakka**. Le pidgin, appelé en Polynésie *"parau tinitō"* (littéralement "langue chinoise"), était encore utilisé il y a quelques années pour communiquer avec la clientèle polynésienne dans les magasins chinois. Le vocabulaire était surtout tahitien, associé à une syntaxe simplifiée et modifiée.

QUELQUES ASPECTS DES LANGUES POLYNÉSIENNES DE CETTE RÉGION

PHONOLOGIE ET PHONÉTIQUE

Une série de 5 voyelles brèves s'oppose à une série de 5 voyelles longues de timbres différents: /i/, /e/, /a/, /o/, /u/ opposées à /ī/, /ē/, /ā/, /ō/, /ū/. Les consonnes sont peu nombreuses (9 en général); la langue de Rurutu n'en comporte que 7: /p/, /t/, /'/, /m/, /n/, /r/, /v/. Les consonnes notées /p/, /t/, /v/, /m/, /n/ se rencontrent dans toutes ces langues, bien que leurs réalisations (c'est-à-dire l'émission du son correspondant) soient parfois assez différentes. Il existe une tendance au remplacement de /t/ par /k/ en tahitien. À Tahiti, cette tendance n'affecte la réalisation du phonème /t/ que dans certains contextes: t-t, /fātata/ "proche" peut être réalisé comme [fākata]; t-r, /terā/ "ce... là" peut être réalisé comme [kerā].

Les autres consonnes rencontrées dans les langues polynésiennes de cette région sont /k/, /'/ (occlusive glottale), /ng/ (n vélaire), /f/, /h/ et /r/. Elles sont susceptibles de diverses réalisations. On peut citer, en tahitien, l'anticipation des réalisations des phonèmes /h/ et /'/ dans différents contextes tels que: t-h, /tahi/ "un" est réalisé comme [thai] (transcription phonétique large); t-', /ta'i/ "pleurer" est réalisé comme [t'ai].

La consonne notée /r/ est en général une vibrante apico-alvéolaire battue (à rapprocher par exemple du /r/ italien standard). Mais dans les langues de Rimatara et de Ra'ivavae aux îles Australes, c'est une spirante dorso-vélaire (donc relativement plus proche du /r/ français standard).

Les syllabes sont des syllabes ouvertes (dépourvues de consonnes finales). Elles comportent une ou deux voyelles (l'une d'elles pouvant être une voyelle longue). Ces voyelles sont précédées ou non d'une consonne. Dans un mot, il n'y a donc pas de consonnes consécutives ni de consonne finale.

LA SYNTAXE

Les mots ont une forme invariable: les changements morphologiques, l'accord et la rection n'interviennent pas. En conséquence, une même forme linguistique correspond assez souvent à plusieurs des unités grammaticales qui sont traditionnellement appelées les parties du discours: verbes, noms, adjectifs... En tahitien: /arofa/ "salutation, saluer...", /ora/ "vie, vivre, vivant...". Le redoublement (partiel ou total) intervient dans la formation de nombreux mots; il sert parfois à exprimer le pluriel, la répétition, l'intensité... En tahitien: /poto/, /popoto/, /potopoto/ "court (sing., duel., plur.)".

Il est possible de distinguer les constructions verbales des constructions non-verbales. Par comparaison avec le français, on note que ces langues ne possèdent pas de verbes exactement équivalents aux verbes "être" et "avoir", et que le sens est rendu le plus souvent par des phrases non-verbales. En tahitien: /e pa'aihere te i'a/ (article carangue article poisson) "le poisson est une carangue".

Dans une phrase verbale, l'ordre le plus habituel des unités grammaticales est: V S O (verbe: sujet: objet). Les unités grammaticales, telles que V, S ou O, appelées syntagmes, sont constituées d'un mot principal, éventuellement accompagné de particules grammaticales qui peuvent le précéder ou le suivre. Certaines particules sont caractéristiques des syntagmes verbaux, d'autres des syntagmes nominaux: /tē ha'apopou atu nei: au: i te mau manihini ato'a/ = progressif féliciter éloignement ici (s. verbal): je (s. nominal): marque-de-complément article pluriel invité tous (s. nominal) – "je félicite tous les invités".

Les différentes particules se succèdent dans le syntagme suivant un ordre déterminé.

NOTIONS LEXICO-SÉMANTIQUES

Dans le tahitien ancien, le nom des ari'i (princes) était frappé d'interdit. Les sujets devaient éviter de prononcer tout ou partie de leurs noms sous peine de châtiment. De plus, il n'était pas rare qu'un ari'i change de nom plusieurs fois dans sa vie. On conçoit donc que cette institution appelée pi'i ait contribué à modifier le lexique de manière non négligeable. Les noms des membres de la famille royale qui suivent sont à l'origine de doublets (d'après la reine Marau citée par AITKEN - 1930).

En tahitien: /moe/ et /ta'oto/ "dormir" (Moe Terauri)

/noho/ et /pārahi/ "demeurer" (Nohoari'i)

/pā/ et / 'aua/ "enclos" (Pā Ari'i Ahura'i)

/pā'ū/ et /hopu/ "se baigner" (Tepā'ū Ari'i i Ahura'i)

/rere/ et /ma'ue/ (Teri'irere i To'oara'i)

/vai/ et /pape/ (Teri'i Vaitua)

Des vocabulaires élaborés se rapportent aux poissons et aux plantes cultivées, ressources essentielles des sociétés insulaires. Des distinctions minutieuses sont établies entre espèces ou variétés, mais aussi, dans quelques cas, entre stades de croissance.

Tableau 8: Classification des stades de croissance des cocos à Reao (d'après STIMSON)

1	*pūriri*	vient de se former
2	*tōtōna*	l'albumen n'est pas apparu
3	*puaīvatōtōna*	fine pellicule d'albumen
4	*ū*	l'eau commence à se former
5	*kōua*	eau buvable, mais douce
6	*puruhua*	bourre trop dure pour être mangée, si espèce à bourre comestible
7	*hatara*	on entend l'eau quand on secoue
8	*hāno*	coco à maturité
9	*turūa*	germination commençante
10	*poroi*	germination en cours
11	*nahaki*	germination complète

Tableau 9: Classification des stades de croissance de quelques espèces de poissons (tahitien)

Espèce	Forme juvénile 1	Forme juvénile 2	Adulte
carangue bleue *(Caranx melanpygus)*	harehare	pūharehare	pa'aihere
mullet *(Crenimugil orenilabis)*	'orie	aua	tehu
barbillon *(Muloidichtys samoensis)*		'ōuma	vete
poisson lait *(Chanos chanos)*		'ōma'a	ava

DONNÉES COMPARATIVES

LE PEUPLEMENT DE LA POLYNÉSIE ET LA RÉPARTITION DES LANGUES

LA FAMILLE DES LANGUES AUSTRONÉSIENNES

Les langues polynésiennes font toutes partie d'un même sous-groupe appartenant à une vaste famille de langues, connue sous le nom de langues austronésiennes ou malayo-polynésiennes. Cette famille linguistique, qui est la plus étendue au monde, compte approximativement 800 langues distinctes (sans compter les dialectes qui sont mutuellement compréhensibles), et environ 120 millions de locuteurs (ordre de grandeur). La famille des langues austronésiennes s'étend depuis Madagascar, à l'ouest, jusqu'à l'île de Pâques, à l'est. Des langues austronésiennes sont couramment parlées à Madagascar, dans la péninsule malaise, dans le sud du Vietnam, en Indonésie et aux Philippines, à Taiwan (par la population aborigène), dans les zones côtières de la Papouasie – Nouvelle-Guinée, et dans l'ensemble de la Micronésie, de la Polynésie et de la Mélanésie (à l'exception de quelques langues papoues qui sont parlées dans des zones restreintes jusqu'aux îles Salomon). Les principaux regroupements à l'intérieur de la famille des langues austronésiennes sont représentés sous la forme d'un arbre généalogique sur la Figure 1.

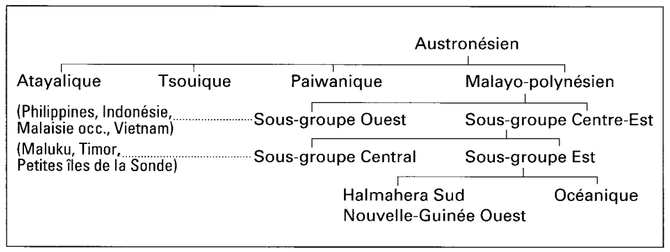

Fig. 1: Les langues austronésiennes

LES LANGUES OCÉANIQUES

Toutes les langues austronésiennes à l'est de Geelvink Bay, en Irian Jaya, font partie du sous-groupe Océanique dont certains détails sont indiqués sur la Planche 66. La population souche, parmi laquelle les langues océaniques se sont développées, est probablement arrivée dans la zone Nouvelle-Bretagne – Nouvelle-Irlande, située en Papouasie – Nouvelle-Guinée, aux environs de 3 000 ans av. JC. À partir de la zone de la Nouvelle-Bretagne – Nouvelle-Irlande, cette population a migré à travers la chaîne des îles mélanésiennes, atteignant les îles Fidji en 1590 av. JC, selon les découvertes archéologiques les plus récentes. La zone de Fidji revêt une importance toute particulière, car c'est dans cette zone que trouvent leur origine les langues qui devaient par la suite donner naissance aux langues polynésiennes. Elles sont représentées à l'état embryonnaire sur le schéma, sous la forme du Proto-Polynésien.

LES LANGUES POLYNÉSIENNES

L'arbre généalogique montrant les relations entre les langues polynésiennes est également représenté sur la Planche 66. Il a été récemment établi (GERAGHTY - 1983) que ce sont les locuteurs du dialecte fidjien Tokalau (partie est de Fidji) qui se sont fixés en Polynésie. Ils se sont déplacés des îles Fidji vers les îles Tonga en 1230 av. JC et ont continué vers Samoa et vers le groupe des Tokelau aux environ de 1000 av. JC. A une époque ultérieure, certains Polynésiens ont dérivé à partir de quelques îles situées à proximité de l'archipel des Samoa, revenant ainsi dans des îles dispersées de la Mélanésie et de la Micronésie. Les langues résultant de ces retours migratoires sont connues sous le nom de langues polynésiennes des "Outliers" ou dans un français moins anglicisé: langues polynésiennes extérieures au triangle polynésien. À partir des Samoa, les langues polynésiennes ont continué à s'étendre à l'est vers les Marquises, l'île de Pâques, les Tuamotu, Mangareva et Tahiti. À partir des îles de la Société, les Polynésiens et leurs langues ou dialectes se sont déplacés vers les îles Cook et vers la lointaine Nouvelle-Zélande. On pense que l'expansion vers l'est a débuté aux environs de 150 av. JC (date de la première installation en Polynésie orientale, aux îles Marquises), et qu'elle s'est terminée avec le peuplement de la Nouvelle-Zélande autour de 900 après JC.

LES LANGUES DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

On sait que le mangarévien et le hawaïen se sont différenciés à partir d'une langue qui était aussi l'ancêtre du marquisien. On sait également que le tahitien, les dialectes des Tuamotu, le rarotongien (ou maori des îles Cook) et le maori de Nouvelle-Zélande ont pour ancêtre commun une langue des îles de la Société. La position linguistique de l'île de Pâques reste assez problématique.

Y. LEMAÎTRE et D. TRYON

Note sur les noms des langues et groupes linguistiques

L'usage attribue un nom particulier à certaines langues, exemple: le fidjien; les autres langues sont désignées par la localisation géographique, exemple: le rurutu, langue de Rurutu.

Les langues qui sont les ancêtres des langues attestées sont des reconstructions d'un état antérieur indifférencié qui regroupe plusieurs langues actuelles. Elles sont nommées par plusieurs procédés, exemples: le malayo-polynésien, le proto-polynésien de l'est, le marquisique (sur le modèle italien/italique).

Orientation bibliographique

CLARK (R.) -1976- *Aspects of Proto-Polynesian Syntax.* Te Reo Monographs, Auckland, Linguistic Society of New Zealand, 129 p.

KRUPA (V.) -1973- *Polynesian Languages.* Janua Linguarum, Series Critica 11, The Hague, Mouton, 108 p.

PAWLEY (A.) -1966- Polynesian Languages: a Subgrouping based on Shared Innovations in Morphology. *Journal of the Polynesian Society* 75: 39-64.

WURM (S.A.) et CARRINGTON (L.) -1978- Second Intern. Conf. on Austronesian Linguistics: Proceedings. Pacific Linguistics: Series C 61, Canberra, (Biggs: Phonologie Polynésienne).

ATLAS

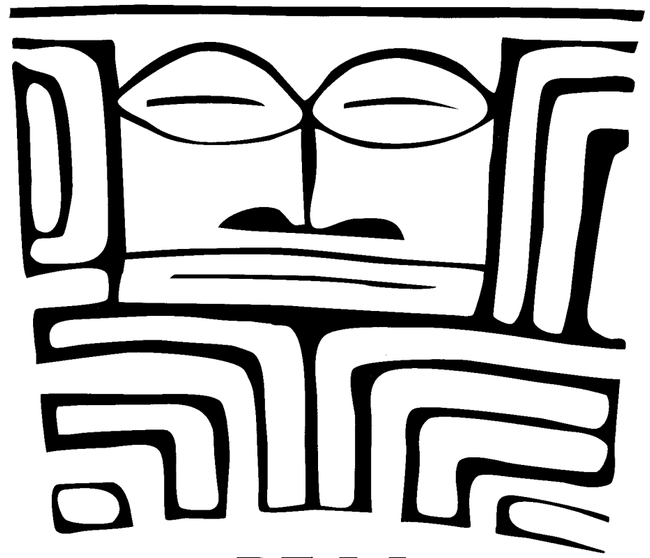

DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

ÉDITIONS DE L'ORSTOM
Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération

Cet ouvrage a bénéficié du soutien du ministère des Départements et Territoires d'Outre-Mer et du Gouvernement de la Polynésie française

Paris 1993

© ORSTOM 1993
ISBN 2-7099-1147-7

Editions de l'ORSTOM
213 rue La Fayette
75480 Paris cedex 10

Nous adressons nos remerciements à l'Institut Géographique National et au Service Hydrographique et Océanographique de la Marine pour leur collaboration et leur aide précieuses.